

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de l'association

FH SUISSE La sécurité alimentaire pour tous
1216 COINTRIN

Comptes annuels au 31 décembre 2020

HP/nl/3793

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de l'association
FH Suisse – La sécurité alimentaire pour tous, Cointrin

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableaux de variation du capital et annexe) de l'association FH Suisse – La sécurité alimentaire pour tous pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Comité de l'association

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et aux dispositions légales incombe au Comité de l'association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

./..

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec la norme Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts de l'association.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.


Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, validé par le Comité en mai 2020, a été mis en place. Lors de nos travaux nous avons constaté que certaines vérifications n'avaient pas été documentées et que certains points de contrôle sur le suivi des projets doivent être précisés.

En l'état, en tenant compte de la réserve au paragraphe précédent, nous attestons de l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nyon, le 10 juin 2021

CRF REVISION SA



H. Pasquier
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- comptes annuels (bilan, tableaux de variation du capital, compte d'exploitation et annexe)
- rapport de performance

Bilan au 31 décembre		2020		2019	
		Annexe	CHF	%	CHF
ACTIF					
Caisses		1'021		1'141	
Banques		267'978		281'717	
Liquidités		268'999	63.95	282'858	76.45
Avances à FH Burundi	II.2a	133'648		-	
Autres débiteurs	III.7	39		67'905	
Débiteurs assurances sociales/salaires		2'883		1'458	
Stocks brochures et documents		1'187		2'519	
Autres actifs à court terme		137'757	32.75	71'882	19.43
ACTIF CIRCULANT		406'756	96.70	354'741	95.88
Mobilier et matériel		3'619		4'825	
Informatique		250		417	
Immobilisations corporelles	II.2b	3'869	0.92	5'242	1.42
Parts sociales - Coopérative d'habitation "Les Ailes" (Cointrin)	III.5	10'000		10'000	
Immobilisations financières		10'000	2.38	10'000	2.70
ACTIF IMMOBILISÉ		13'869	3.30	15'242	4.12
TOTAL ACTIF		420'625	100.00	369'983	100.00

Bilan au 31 décembre	Annexe	2020		2019	
		CHF	%	CHF	%
PASSIF					
Soldes projets	II.2c	47'374		-	
Créanciers assurances sociales/salaires		2'365		3'961	
Autres créanciers		9'685		9'685	
Dettes à court terme		59'424	14.13	13'646	3.69
Factures à recevoir		15'067		13'511	
Passifs de régularisation		15'067	3.58	13'511	3.65
FONDS ETRANGERS A COURT TERME		74'491	17.71	27'157	7.34
Fonds affectés		328'214		319'897	
CAPITAL DES FONDS		328'214	78.03	319'897	86.46
Surplus reporté		17'920		22'930	
CAPITAL DE L'ASSOCIATION		17'920	4.26	22'930	6.20
TOTAL PASSIF		420'625	100.00	369'983	100.00

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2020 (CHF)

(chiffres comparatifs au 31 décembre 2019)

Fonds affectés

FONDS AFFECTES 2020		Solde 1.1	Attributions FGC	Attributions Fondations	Attributions privés	Attributions Autres	Utilisations	Frais de gestion	Fonds pour l'information FGC	Transferts externes	Transferts internes	Solde au 31.12
BURUNDI	Agroécologie	39'356	120'000	167'637	1'830	1'379	-208'494	-20'304	-	-19'634	-3'385	78'385
	Education	33'264	-	-	11'460	20'460	-34'502	754	-	-	3'605	35'040
	Santé	46'341	-	-	6'120	-	-	-	-	-	-220	52'241
RDC	Agroécologie	47'215	191'966	29'000	11'950	470	-239'372	-31'502	-	-	-	9'727
OUGANDA	Agroécologie	85'021	165'000	44'000	700	4'845	-214'348	-26'794	-750	-	-3'360	54'315
	Education	20'491	-	1'000	34'301	9'025	-25'066	-5'013	-	-	3'360	38'098
	Santé	-	-	6'000	9'860	-	-12'541	-2'329	-	-	-	990
RWANDA	Agroécologie	24'415	-	15'000	800	-	-	-	-	-	-2'594	37'621
	Education	11'002	-	-	16'115	-	-20'709	-4'147	-	-	2'594	4'855
Multi-pays	Agroécologie	-	-	-	-	-	53'369	5'604	-	-47'374	-	11'599
	Urgence	2'369	-	2'500	6'566	-	-8'766	-438	-	-	-	2'231
	Plaidoyer	10'423	-	-	-	-	-7'310	-	-	-	-	3'113
Totaux		319'897	476'966	265'137	99'702	36'179	-717'740	-84'169	-750	-67'008	-	328'214
			877'984			-802'659						

FONDS AFFECTES 2019		Solde 1.1	Attributions FGC	Attributions Fondations	Attributions privés	Attributions Autres	Utilisations	Frais de gestion	Fonds pour l'information FGC	Transferts externes	Transferts internes	Solde au 31.12
BURUNDI	Agroécologie	76'807	72'302	21'000	7'610	12'404	-116'315	-15'032	-	-19'420	-	39'356
	Education	32'431	-	-	31'215	20'339	-44'351	-6'370	-	-	-	33'264
	Santé	44'133	-	-	6'635	786	-4'344	-869	-	-	-	46'341
RDC	Agroécologie	227'967	115'712	10'000	20'733	18'943	-306'670	-38'304	-956	-	-210	47'215
OUGANDA	Agroécologie	48'344	145'000	20'000	12'595	6'013	-130'472	-16'309	-150	-	-	85'021
	Education	1'959	-	-	21'706	2'835	-5'008	-1'002	-	-	-	20'491
	Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RWANDA	Agroécologie	98'130	52'212	10'000	6'412	5'411	-124'381	-17'331	-	-	-6'037	24'415
	Education	6'638	-	-	25'998	-	-18'029	-3'606	-	-	-	11'002
Multi-pays	Agroécologie	21'170	100'000	44'570	-	-	-165'020	-19'194	-945	-	19'420	-
	Urgence	2'219	-	-	150	-	-	-	-	-	-	2'369
	Plaidoyer	6'775	-	10'000	-	-	-12'599	-	-	-	6'247	10'423
Totaux		566'572	485'226	115'570	133'054	66'731	-927'190	-118'016	-2'051	-	-	319'897
			800'581			-1'047'257						

Notes

- Les transferts internes sont principalement des soldes en fin de projet transférés sur des projets similaires.
- Les transferts externes sont des soldes de fonds non dépensés sur le terrain et retournés au bailleur.

Fonds propres de l'association

FONDS PROPRES 2020		Solde 1.1	Attributions	Utilisations	Transferts internes	Solde au 31.12
Fonds libres						
Résultat reporté		22'930	-	-	-8'010	14'920
Réserves fonds de roulement		-	-	-	3'000	3'000
Résultat de l'exercice		-	-5'010	-	5'010	-
TOTAL DES FONDS PROPRES		22'930	-5'010	-	-	17'920

FONDS PROPRES 2019		Solde 1.1	Attributions	Utilisations	Transferts internes	Solde au 31.12
Fonds libres						
Résultat reporté		2'014	-	-	20'916	22'930
Réserves fonds de roulement		-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	20'916	-	-20'916	-
TOTAL DES FONDS PROPRES		2'014	20'916	-	-	22'930

Compte d'exploitation pour l'année clôturée au 31 décembre		2020		2019		
		Annexe	CHF	%	CHF	%
Cotisations			3'100		2'575	
Dons non affectés			209'612		169'175	
Dons affectés - FGC	II.2d		476'966		485'226	
Dons affectés - non FGC			401'018		315'355	
Dons et cotisations			1'090'696		972'331	
Prestations de conseils			-		8'728	
Charges de personnel FH Suisse liées aux prestations de conseil	II.2e / III.7		-		-8'728	
Revenus ventes artisanat / documents et événements			1'143		-	
Autres revenus			1'143		-	
Total des produits			1'091'838	100.00	972'331	100.00
Financement direct des projets			-717'740		-927'390	
Charges de personnel FH Suisse	II.2e / III.7		-82'635		-84'383	
Frais de projets (coordination, mission, visite)			-		-4'551	
Charges liées aux projets			-800'376	-73.31	-1'016'324	-104.52
Charges de personnel FH Suisse	II.2e / III.7		-88'380		-90'690	
Frais d'information et communication			-22'559		-19'307	
Charges de collecte de fonds et publicité générale			-110'938	-10.16	-109'996	-11.31
Charges de personnel FH Suisse	II.2e / III.7		-32'498		-42'409	
Autres frais de personnel			-385		-257	
Loyer et charges			-30'916		-31'093	
Electricité			-424		-288	
Assurances			-1'527		-1'527	
Frais de bureau			-4'297		-4'854	
Téléphones			-2'204		-2'026	
Honoraires professionnels			-23'479		-19'046	
Informatique			-3'145		-5'890	
Cotisations	II.2f		-8'334		-10'706	
Frais de déplacements et représentation			-		-992	
Amortissements mobilier et matériel	II.2b		-1'206		-1'608	
Amortissements informatique / téléphonie	II.2b		-167		-278	
Frais administratifs			-108'581	-9.94	-120'973	-12.44
Total des charges			-1'019'895	-93.41	-1'247'294	-128.28
RESULTAT D'EXPLOITATION			71'943	6.59	-274'963	-28.28
Intérêts et frais bancaires			-1'801		-1'694	
Produits financiers			173		897	
Résultat financier			-1'628	-0.15	-797	-0.08
Contributions extraordinaires	III.7		-		50'000	
Résultat extraordinaire			-	0.00	50'000	5.14
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS			70'315	6.44	-225'760	-23.22
Attribution aux fonds			-877'984		-800'581	
Prélèvement des fonds			802'659		1'047'257	
Variation nette du capital des fonds			-75'325		246'676	
RESULTAT ANNUEL ALLOUE AU CAPITAL DE L'ASSOCIATION			-5'010	-0.46	20'916	2.15

Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020 (en CHF)

I. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

1. Généralités

Nom de l'association	FH Suisse La sécurité alimentaire pour tous
Adresse de correspondance	81, avenue Louis-Casaï - 1216 Cointrin
Personne de contact	Hahling Daniel
Dernier statuts	25 mai 2018

2. But de l'association

Venir en secours des plus démunis par des programmes diversifiés, en fournissant de la nourriture pour le corps et le cœur, sur base de l'éthique chrétienne.

3. Membres du comité et de la direction

<u>Nom et Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Salarié</u>	<u>Jetons de présence</u>
Comité			
Fuchsloch Patrick, à Grand-Lancy (GE)	P	non	non
Granges Edmond, à Chésereux (VD)	VP	non	non
Heiniger Armand, à Meyrin (GE)	M	non	non
Bentzen Sharon, à Bogy-Bossey (VD)	M	non	non
André Françoise, à Paudex (VD)	M	non	non

Fonction = (P) Président, (VP) Vice-président, (M) Membre. Les membres sont élus pour 4 ans. Leur mandat est renouvelable.

Direction

Hahling Daniel, à Les Avanchets (GE) - Directeur.

4. Organe chargé de la comptabilité

La comptabilité est tenue par l'association Comptabilis, 9 route des Jeunes, 1227 Les Acacias

5. Organe de révision

Raison sociale	CRF REVISION SA
Personne de contact	Pasquier Hugues
Numéro d'agrément	500580
Adresse	50a route de Divonne, 1260 Nyon
Téléphone	022 365 59 59

II. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS (959 c al. 1 CO)

1. Principes comptables

a. Généralités

Les comptes annuels ont été établis selon la Swiss GAAP RPC 21 sur l'établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif. Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, l'association a renoncé à présenter un tableau de flux de trésorerie.

Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020 (en CHF)

b. Reconnaissance des revenus

Les dons collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation. Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à des restrictions d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "Fonds affectés" par l'enregistrement d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées, par l'enregistrement d'une utilisation de fonds affectés. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent et non pas en fonction des flux financiers.

c. Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent. Les charges liées aux projets sont enregistrés au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

d. Bénévolat

Les travaux des bénévoles ne sont pas valorisés dans les comptes annuels. Les bénévoles ont été actifs principalement dans la saisie des dons, la communication digitale et la gestion de projet.

e. Rémunération des personnes chargées de la gestion

Une seule personne est en charge de la gestion de l'organisation. Dès lors, l'association renonce à publier sa rémunération.

2. Détail et commentaires sur certains postes des comptes annuels**a. Avances à FH Burundi**

Au 31 décembre 2020, l'association a des fonds non utilisés pour CHF 133'648 détenus par son partenaire FH au Burundi. Ces fonds seront alloués à des projets dans le pays en question.

b. Immobilisations

	Taux d'amortissement dégressif	Mobilier 25%	Informatique 40%
Valeur d'acquisition			
Etat au 01.01.2020		14'308	3'383
Entrées		-	-
Sorties		-	-
Etat au 31.12.2020		14'308	3'383
Fonds d'amortissement			
Etat au 01.01.2020		-9'483	-2'966
Amortissements annuels		-1'206	-167
Sorties		-	-
Etat au 31.12.2020		-10'689	-3'133
Valeur résiduelle au 31.12.2020		3'619	250
Valeur résiduelle au 31.12.2019		4'825	417

c. Soldes projets

Dans le cadre d'un projet important, ce montant représente le solde de financement qui n'a pas été nécessaire pour terminer le projet et qui va être remboursé au donateur.

Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020 (en CHF)

d. Détail des sources du financement FGC

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Ville de Genève et communes	105'000	151'750
Direction du développement et de la coopération (DDC)	215'966	264'524
Etat de Genève	156'000	68'952
	<u>476'966</u>	<u>485'226</u>

e. Méthode de répartition de certaines charges indirectes

L'Association répartit les salaires bruts et les charges sociales entre les différentes natures d'activité suivantes : Projets - Collecte de fonds et publicité générale - Frais administratifs - Prestations de conseil. Cette répartition est effectuée sur la base d'une estimation des pourcentages travaillés dans chaque activité par les différents membres du personnel. Cette méthode est considérée comme étant en ligne avec la norme du ZEW0.

f. Cotisations

La dernière cotisation de CHF 10'000 en faveur du réseau international de FH a été payée en 2016. Depuis 2017, aucune cotisation n'a été payée ou comptabilisée par l'association. Le Comité estime qu'aucun montant n'est dû par le biais d'une cotisation, car FH Suisse contribue sur le terrain par des prestations spécifiques à son domaine de compétence.

III. AUTRES INFORMATIONS REQUISES PAR LA LOI

1. Moyenne annuelle des emplois équivalents à plein temps

La moyenne annuelle des emplois équivalents à plein temps a été inférieure à 10 en 2020 et en 2019.

2. Valeur résiduelle des dettes découlant des opérations et contrats de crédit-bail, leasing ou contrats assimilés

Le bail à loyer des bureaux de l'Association peut être résilié chaque année six mois au moins avant le 31 décembre de l'année en cours. Sans avis de la part des parties le bail à loyer est reconduit pour 12 mois ce qui représente un engagement de CHF 27'732.00.

3. Dettes envers les institutions de prévoyance

Néant.

4. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

Néant.

5. Actifs mis en garantie ou grevés d'une réserve de propriété

Les 40 parts sociales de la société coopérative d'habitation "Les Ailes", de CHF 250.00 de valeur nominale chacune, sont nanties en faveur du bailleur des locaux de l'association.

6. Engagement conditionnel

Néant.

7. Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

2020

Durant l'année 2020, en raison du confinement en Suisse et dans les pays dans lesquels FH SUISSE opère, une partie des collaborateurs a dû être mise en réduction d'horaire de travail. Le montant d'indemnités reçues se monte à CHF 25'749. Il a été porté en réduction des charges salariales de chaque activité.

2019

Contributions extraordinaires de CHF 50'000 reçues en 2020 pour 2019. Le montant à recevoir est présenté dans les "Autres débiteurs" dans le bilan au 31 décembre 2019.

Annexe des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020 (en CHF)

8. Evénements subséquents importants survenus après la date du bilan

Néant.

9. Perspectives futures

En analysant l'évolution financière de ces 4 dernières années (2017-2020), nous constatons que la situation financière initiale précaire s'est ensuite améliorée chaque année. Les données servant à définir les budgets annuels sont devenues plus justes grâce à une gestion de la comptabilité plus précises et plus rigoureuse. Un plan d'action pour diversifier les sources de fonds a porté ses premiers fruits en 2020, puis de manière plus substantielle pour 2021 par le financement d'un programme sur 2 x 2 ans. Avec une certification Zewo en 2020, la recherche de nouvelles fondations et partenaires-entreprises, constitue la stratégie pour le futur aux côtés de l'optimisation continue des processus et nous permet d'être optimiste pour l'avenir.

Le Comité de l'association estime que le budget 2021 qui présente un excédent est réaliste. Il a été établi en faisant l'hypothèse que la situation liée à la crise sanitaire dans les pays dans lesquels FH SUISSE opère demeure stable ou s'améliore.

RAPPORT DE PERFORMANCE 2020

Préambule

Le présent rapport de performance est établi en conformité avec les informations minimum requises par la norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Il est complété par certaines informations se trouvant dans l'annexe des comptes annuels (i.e. sections I à III ci-dessus).

L'Association

Sous la dénomination de « FH Suisse » *La sécurité alimentaire pour tous* (en allemand « FH Schweiz » *Ernährungssicherheit für alle*), il est constitué, le 13 mai 1996, une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Une antenne en Suisse allemande a été créée en 2007 avec un bureau à Egnach / TG. L'Association ne poursuit aucun but lucratif ou politique. (Statuts Art. 1)

Ses buts sont :

Le but de l'Association est de venir au secours des plus démunis, dans l'apprentissage de l'autonomie par l'agroécologie et le développement communautaire, au moyen de programmes diversifiés, sur la base de l'éthique chrétienne. Pour atteindre ses buts, elle est affiliée, notamment avec l'organisme FHA, association inscrite au Registre du commerce dans le canton de Genève sous le nom de FH Association, constituée le 12 décembre 2006 à Genève. (Statuts Art. 3)

Organisation

L'association a son siège opérationnel dans des bureaux à Genève-Cointrin et une antenne en Suisse-allemande dans le canton de Thurgovie.

FH-suisse collecte des fonds d'organismes institutionnels, de fondations, d'églises, d'entreprises et de personnes privées pour des projets de développement en Afrique dans la région des Grands-Lacs. Ses chefs de projets collectent les besoins du terrain par l'intermédiaire de ses partenaires locaux, préparent et assurent le suivi des projets soumis aux bailleurs de fonds.

Dans le cadre de ses activités de plaidoyer et collectes de fonds, l'association organise des événements en Suisse.

Collaborateurs

L'association comprend une équipe opérationnelle, constituée de 5 personnes rémunérées à temps partiel (2,1 équivalents plein temps), complétées par quelques bénévoles avec des activités régulières ou ponctuelles. Un comité de 5 membres gère les affaires de l'association.

Prestations fournies

FH-suisse conduit une vingtaine de projets actuellement au Burundi, Congo RDC, Rwanda et Uganda. L'aide aux paysans et à leur famille constitue la spécialité de l'association. Les valeurs ajoutées sont l'agroécologie et l'aide communautaire. Avec des événements en Suisse et aussi en Afrique, elle promeut la souveraineté alimentaire et le développement durable.

Plus de détails sur les prestations fournies peuvent être trouvées dans le « Rapport Annuel 2020 ».

Relations avec les organisations liées

Ses principaux partenaires en Suisse, sont ses bailleurs de fonds, dont le principal est la Fédération Genevoise de Coopération avec laquelle, en tant que membre, elle participe à diverses commissions et événements.

Dans le cadre de sa spécialisation en agroécologie, l'association travaille en partenariat avec des centres de recherche et d'autres partenaires en Suisse et sur le terrain en Afrique. En tant qu'affiliée à FH-Association, elle travaille en collaboration et en synergie avec celle-ci.

RAPPORT DE PERFORMANCE 2020

Résultat financier 2020

Le résultat de l'exercice 2020 est proche de l'équilibre malgré le fait que les dons pour les projets ont été inférieurs au budget et qu'une légère baisse des dons de Suisse-allemande due aux restrictions de manifestation à cause du COVID ai été constatée., Ce résultat a pu être atteint par l'adoption d'un budget 2020 dont les frais de fonctionnement sont restés à un niveau minimal calqué sur 2019, et par une estimation prudente des dons à recevoir.

Evaluation des risques

- Les incertitudes au niveau mondial dues aux impacts du COVID ont été subies et traitées au jour le jour comme pour les milieux économiques. Le premier impact direct fut le télétravail qui a nécessité des changements au niveau de l'organisation et de l'informatique. Les restrictions de rassemblement liées au COVID ont freiné drastiquement et même stoppé les possibilités d'organiser des événements avec du public. Cela a bien sûr eu un impact non négligeable sur les rentrées d'argents des personnes privées, ceci d'une manière plus prononcée en Suisse alémanique.
- L'instabilité politique et sécuritaire dans les pays partenaires de nos projets est resté sensiblement similaire à l'année précédente et fait partie aussi du suivi en continu de par nos relations proches avec le terrain et dans le cadre du suivi au bureau et par le comité.
- La contribution de bénévoles en 2020 a encore été précieuse pour soutenir la diminution des activités due aux conditions sanitaires.

Cointrin, le 4 juin 2021



Patrick Fuchsloch
Président



Daniel Hahling
Directeur